

LE PAMPHI-LIEN



3, route Elgin Sud, Saint-Pamphile, G0R 3X0
Tél : (418) 356-5501 www.saintpamphile.ca

La Bibliothèque Marie-Louise Gagnon
L'horaire d'automne est en vigueur:
mercredi 18 h 30 à 20 h, jeudi 15 h à 16 h 30 et 18 h 30 à 20 h
ainsi que le premier dimanche du mois

NOUVEAUTÉS JEUNESSE SEPTEMBRE



161^e ÉDITION - SEPTEMBRE 2021

Faits divers du conseil municipal du 5 juillet 2021

RÉSOLUTION POUR PROJET DE COOPÉRATION INTERMUNICIPALE POUR L'EMBAUCHE D'UNE RESSOURCE EN DÉVELOPPEMENT DE LA VIE COMMUNAUTAIRE DANS LE CADRE DE L'AIDE FINANCIÈRE

ATTENDU QUE la municipalité a pris connaissance du Guide à l'intention des organismes concernant le volet 4- Soutien à la coopération intermunicipale du Fonds régions et ruralité ;

ATTENDU QUE les municipalités de Saint-Adalbert, Sainte-Félicité, Saint-Marcel, Saint-Pamphile, Sainte-Perpétue, Saint-Omer et Tourville désirent présenter un projet de Coopération intermunicipale pour l'embauche d'une ressource en développement de la vie communautaire dans le cadre de l'aide financière ;

En CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Luc Paris, appuyé par la conseillère Marlène Bourgault et résolu que la présente résolution soit adoptée et qu'elle statue et décrète ce qui suit :

Le conseil de Saint-Pamphile s'engage à participer au projet de Coopération intermunicipale pour l'embauche d'une ressource en développement de la vie communautaire ;

Le conseil autorise le dépôt du projet dans le cadre du volet 4- Soutien à la coopération intermunicipale du Fonds régions et ruralité ;

Le conseil nomme la Municipalité de Saint-Adalbert responsable du projet.

NOUVEAUTÉS ADULTE SEPTEMBRE



Faits divers du conseil municipal du 2 août 2021

PRÉSENTATION D'UN PROJET DANS LE CADRE DU PROGRAMME DE SOUTIEN AUX INFRASTRUCTURES SPORTIVES ET RÉCRÉATIVES DE PETITE ENVERGURE

Il est proposé par la conseillère Marlène Bourgault avec l'appui du conseiller Sébastien Thibault et il est résolu

Que la Ville de Saint-Pamphile autorise la présentation du projet de réfection des aires de vestiaire de l'aréna au ministère de l'Éducation dans le cadre du Programme de soutien aux infrastructures sportives et récréatives de petite envergure;

Que soit confirmé l'engagement de la Ville de Saint-Pamphile à payer sa part des coûts admissibles au projet et à payer les coûts d'exploitation continue de ce dernier, à assumer toute hausse du budget de fonctionnement générée par le projet et à ne pas accorder de contrat relatif à des coûts directs avant l'obtention d'une lettre d'annonce du ministre;

Que la Ville de Saint-Pamphile désigne Madame Marie-Claude Chouinard, directrice générale par intérim comme personne autorisée à agir en son nom et à signer en son nom tous les documents relatifs au projet mentionné ci-dessus.

Vous pouvez consulter le procès-verbal complet sur notre site Internet: www.saintpamphile.ca. Il est aussi possible d'écouter la séance du conseil sur notre chaîne YouTube Ville Saint-Pamphile.

Cueillette des bacs	
1-2 sept.	8-9 sept.
15-16 sept.	22-23 sept.
29-30 sept.	6-7 oct.

PRÊT DE MATÉRIEL SPORTIF

**POSSIBILITÉ D'EMPRUNT DE MATÉRIEL À LA PISCINE MUNICIPALE
LORS DES HEURES DE BAIN LIBRE OU TÉLÉPHONEZ AU 418-356-5501
POUR FAIRE UNE RÉSERVATION**

BALLON VOLLEY-BALL
BALLON SOCCER
SPIKEBALL
RAQUETTE ET BALLE TENNIS

Nouveauté SpikeBall